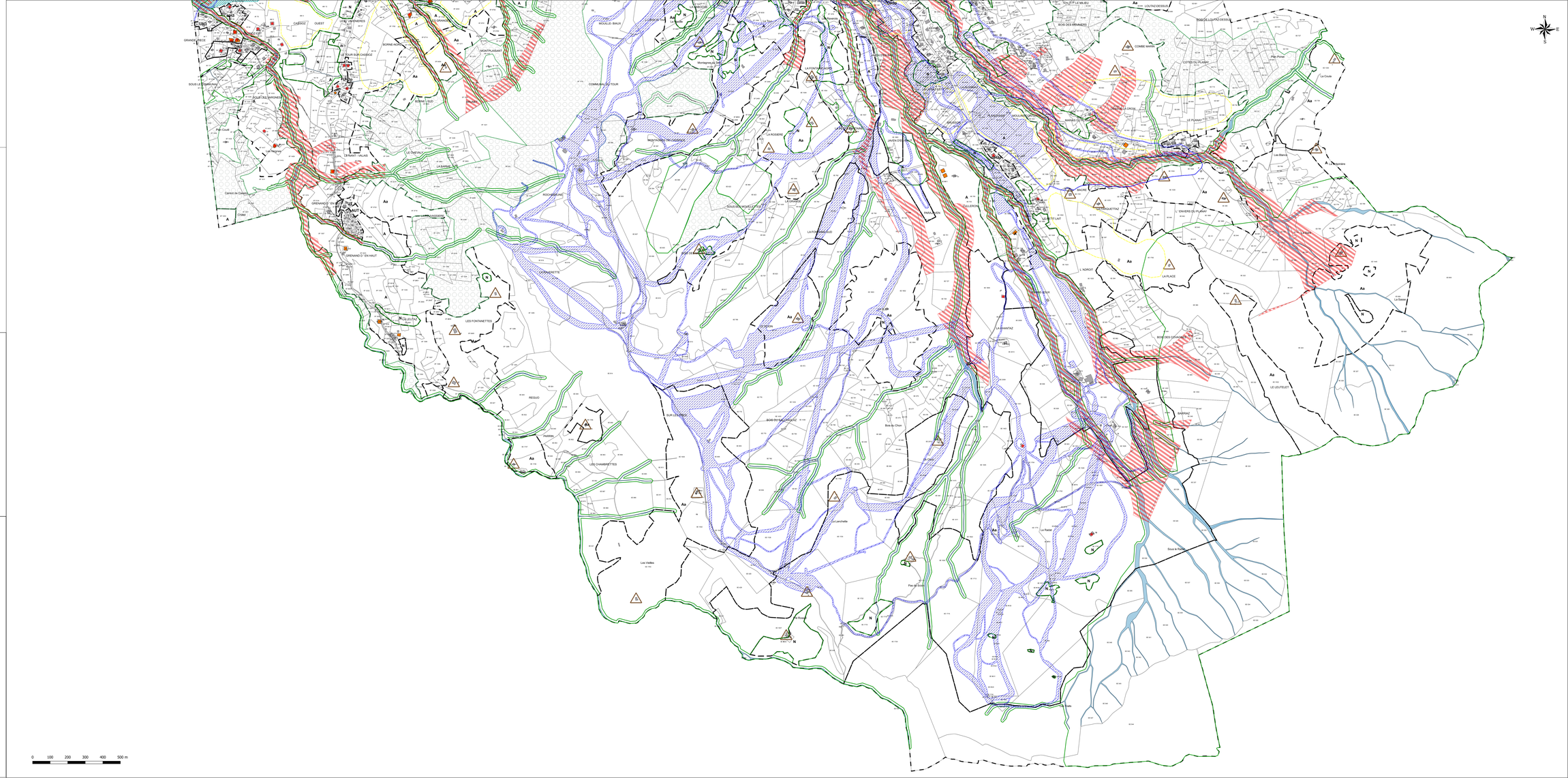

LEGENDE

- Chalet d'alpage et bâtiment d'estive
- Espace boisé classé

Secteurs délimités au titre de l'article L.151.16° du CU

- Linéaires de diversité commerciale

Éléments, Sites et secteurs délimités au titre de l'article L.151.19° du CU

- Ensemble bâti d'intérêt patrimonial ou architectural du centre-ville
- Secteur d'intérêt paysager
- Construction d'intérêt patrimonial ou architectural agro-pastoral
- Construction d'intérêt patrimonial ou architectural de villégiature

Sites et secteurs délimités au titre de l'article L.151.23° du CU

- Corridor écologique
- Secteur d'intérêt écologique
- Zone humide

Secteurs délimités au titre de l'article L.151.15° du CU

- Périmètre de mixité sociale

Éléments réglementés au titre de l'article L.151.38° du CU

- Itinéraires de randonnée au PDIPR

Secteurs identifiés au titre de l'article R.123.11 b du CU

- Risques naturels : PPR Zone rouge

Secteurs identifiés au titre de l'article R.123.11 j du CU

- Domaine skiable
- A titre indicatif : Bâtiment d'exploitation agricole

ZONAGE

Zone urbaine

- UBa — Zone à vocation dominante d'habitat, notamment des formes urbaines denses, favorisant la mixité de toutes les fonctions urbaines, particulièrement le commerce
- UBb — Zone à vocation dominante d'habitat, notamment des formes urbaines denses, favorisant la mixité des fonctions urbaines nécessaires à l'animation des secteurs de haute mage, particulièrement le commerce
- UC — Zone à vocation dominante d'habitat, notamment des formes urbaines de moyenne densité
- UD — Zone à vocation dominante d'habitat, notamment des formes urbaines de faible densité
- UPa — Zone à vocation dominante d'habitat, introduisant des dispositions de nature à développer des formes urbaines et des aménagements en rapport avec le caractère agricole et nourrir l'entretien de la variabilité paysagère entre environnements bâtis des deux
- UE — Zone à vocation d'équipements publics ou d'intérêt collectif
- UT — Zone à vocation d'activités touristiques, principalement à usage d'hébergement
- UT LAC — Zone à vocation touristique, principalement à usage d'hébergement et sports à l'exception d'aménagement et de l'agrainoirdan
- UX — Zone à vocation d'activités économiques principalement à usage industriel et artisanal de production

Zone non urbanisée, réserve à l'urbanisation future

- 1AU — Secteur d'urbanisation future à vocation d'habitat, notamment des formes urbaines de moyenne densité, et ouvert l'objet d'une réflexion d'aménagement et de programmation
- 1AUT — Secteur d'urbanisation future à vocation d'hébergement touristique
- 1AX — Secteur à vocation de confortement et de diversification de l'offre en hébergement

Zone agricole

- A — Zone Agricole
- Aa — Zone à vocation de gestion des sites d'alpages

Zone naturelle

- N — Zone Naturelle
- Na — Zone à vocation de gestion et de développement des activités sportives et de loisirs de plein air
- Nc — Zone sanitaire pour l'exploitation de remontée mécanique de type téléski

Mairie de Megève
Pôle Développement et Aménagement Durables
1, place de l'Eglise
74120 MEGÈVE
Tél : 04 50 93 29 01 - Fax : 04 50 93 80 92

megève

Plan Local d'Urbanisme
Document graphique réglementaire
Plan des périmètres
PARTIE SUD

Certifié conforme et vu pour être annexé au présent arrêté en date du 08 février 2021, de mise à jour du PLU de Megève.

Le Maire,
Catherine JULLIEN-BRECHES

Plan : n° 3-2-b — *Echelle :* 1:5000 — 09/03/2021

PROCEDURES

Elaboration	Modification	Révision	Déclaration de projet	Execution des jugements	Mise à jour
21 mars 2017	M°1 - 12 décembre 2017		M°1 - 28 juin 2018	14 mai 2019	M°1 - 28 mai 2020
	M°2 - 4 septembre 2018		M°2 - 5 octobre 2018		M°2 - 9 mars 2021
	M°4 - 09 décembre 2020		M°3 - 22 juillet 2019		
			M°4 - 30 juin 2020		